

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°3



3^{ème} TRIMESTRE 2018-2019

Jeudi 20 juin 2019 – Section primaire du Lycée Alexandre Dumas, Moscou – 18h15.

Remerciement des participants de leur présence :

- Les représentants des enseignants
- Les représentants des parents d'élèves
- Les personnes siégeant avec voix consultative
- Les invités

Présents :

- Monsieur Loïc Paris, directeur de la section primaire
- Madame VIRELLO-GLAGOLEV Isabelle, représentant des enseignants
- Madame REGNIER Emmanuelle, représentant des enseignants
- Madame DELANOY Isabelle, représentant des enseignants
- Monsieur PROIA Roberto, représentant des enseignants
- Monsieur PROENCA Cyril, représentant des enseignants
- Monsieur JEAN Sébastien, représentant des enseignants
- Monsieur MABILLE Fabrice, représentant des enseignants
- Madame ROUX-BELLIO Françoise, représentant des enseignants
- Monsieur SMORENBOURG Sylvester, représentant des enseignants
- Madame MATROSSOVA Julie, représentant des enseignants
- Madame SKRIZHALINA Alena, représentant des enseignants
- Madame RECOURSE Daria, représentant des enseignants
- Madame MOUCHE Isabelle, représentante des parents d'élèves
- Madame GRUSSAUTE Virginie, représentante des parents d'élèves
- Madame CHEVANT Amélie, représentante des parents d'élèves
- Monsieur PORTES Allan, représentant des parents d'élèves
- Madame SPAGNOLI Muriel, représentante des parents d'élèves
- Madame RIGUET Noémie, représentante des parents d'élèves
- Madame HRASKO Petra, représentante des parents d'élèves

Membres de droit :

- Madame Muriel SERRA, Directeur adjoint

Excusés :

- Monsieur Nicolas RUELLAN, Proviseur du Lycée Alexandre Dumas,
- Monsieur Thierry HOUYEL, Inspecteur de l'Education nationale en résidence à Berlin
- Monsieur Eric BERENGER-BOYELDIEU, Directeur administratif et financier
- Madame KANDELAKI Catherine, représentant des enseignants
- Madame BARABANSHIKOVA Natalia, représentant des enseignants
- Madame LEFEBVRE ROUZE Delphine, représentante des parents d'élèves
- Madame CHATELARD Euryale, représentante des parents d'élèves
- Madame LE FOLL Fleur-Eve, représentante des parents d'élèves
- Madame VALADE Caroline, représentante des parents d'élèves
- Madame BELLYNCK Aglaé, représentante suppléante des parents d'élèves

Absents :

Monsieur HUTCHINSON Samuel, représentant des enseignants
Madame GHINI Georgia, représentante des parents d'élèves
Madame LEMPERIERE Maria, représentante des parents d'élèves
Madame DONDELLINGER LAROUSSI Ghislaine, repr. des parents d'élèves
Madame NICULITA Aurelie, représentante des parents d'élèves

Lecture de l'ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école
4. Présentation du projet d'établissement
5. Vie de l'école
 - a. Livrets scolaires
 - b. APC : activités pédagogiques complémentaires
 - c. Bilan des voyages scolaires
 - d. Certifications Delf Prim' et Cambridge
 - e. Fête de fin d'année
6. Rentrée 2019
 - a. Bilan des inscriptions et réinscriptions
 - b. Structure et organisation pédagogique
 - c. Travaux
7. Questions diverses

1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Secrétaire de séance : M. Sylvestre SMORENBOURG

Secrétaire adjoint : Mme Muriel SERRA

2 – Approbation de l'ordre du jour

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : unanimité

3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

du 31 janvier 2019, disponible sur le site de l'établissement : <https://lfmoscou.com>

Bandeau de droite > Documents

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : unanimité

4 – Présentation du projet d'établissement

Après une année de travaux, nous sommes à l'étape de présentation du projet pour avis et adoption.

Après avoir connu une augmentation de ses effectifs entre 2011 et 2014, le lycée les a vus diminuer depuis 2015 pour atteindre 1254 élèves à la rentrée 2018.

L'évolution des effectifs depuis la rentrée 2011 est marquée par une baisse des ressortissants de nationalité française et par une forte augmentation des élèves de nationalité russes.

Cette évolution résulte de la baisse de la population française recensée à Moscou et ce, essentiellement en raison de la contraction économique des dernières années : entre 2014 et 2018 le pourcentage d'élèves de nationalité française a chuté de 14 points pour avoisiner les 50% actuellement.

Elle est également à prendre en considération à la lumière de l'évolution du ratio au sein de cette catégorie où les binationaux progressent fortement, masquant ainsi davantage la diminution des ressortissants « franco-fançais » qui ne représentent plus que 32,2 % des élèves scolarisés en 2018/2019.

Ces quelques rappels statistiques montrent très clairement que le lycée Alexandre Dumas de Moscou a connu ces dernières années une mutation sociologique qu'il convient de prendre en considération. Il s'agit d'un véritable changement de paradigme : le précédent projet d'établissement fixait des objectifs à l'aune de la population accueillie ; le projet 2019/2023 se doit de mettre l'accent sur l'accueil, l'accompagnement et la réussite d'un nouveau public. Ce faisant, il conviendra de considérer que l'excellence reconnue au lycée peut encore être confortée en s'appuyant sur les diversités qui le composent dorénavant. Il s'agit du premier axe de notre projet d'établissement. Il exprime avec force notre engagement dans la voie de l'excellence mais aussi la prise en compte de la difficulté et l'accompagnement vers la réussite d'un public moins francophone qu'auparavant. L'accent sera particulièrement mis sur la formation des enseignants et sur la relation avec les familles russes afin de les impliquer davantage.

Ce nouveau paradigme renforce, s'il en était besoin, notre volonté d'exposer nos élèves aux valeurs fondamentales de la culture humaniste et du système éducatif français en les rendant acteurs de leur parcours de formation. Ce deuxième axe nous engage sur la voie de la formation du citoyen d'aujourd'hui et de demain, de la construction du projet personnel et de l'ouverture aux mondes.

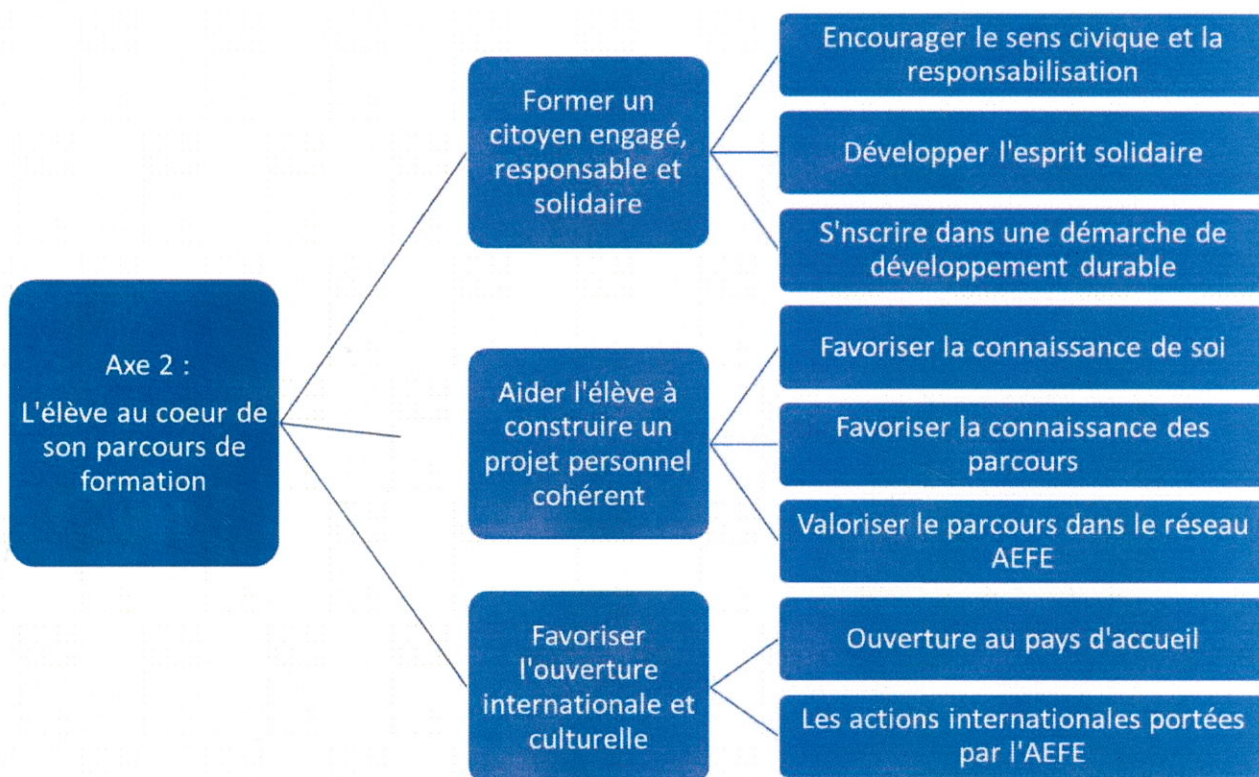
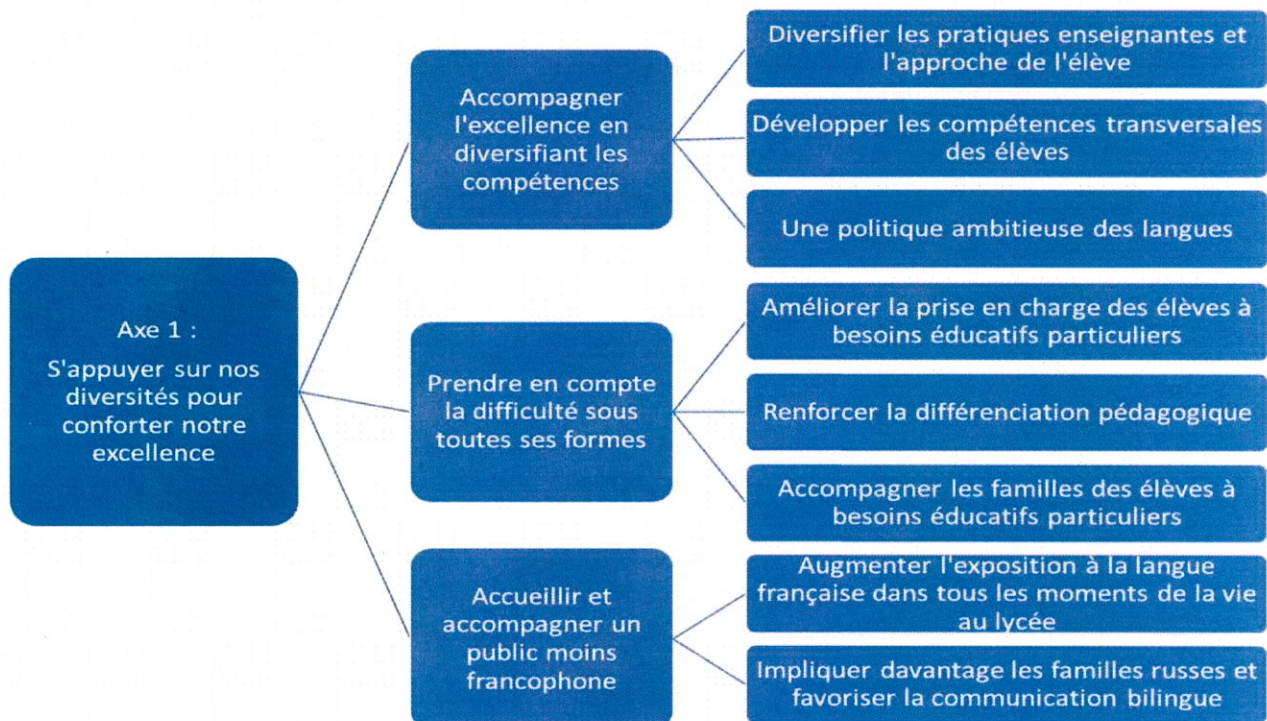
Le projet d'établissement se doit également de concourir à l'attractivité du lycée dans un environnement concurrentiel afin d'en maintenir les effectifs voire de les accroître à terme, mais aussi de diffuser la culture et l'enseignement français. Aussi, le troisième axe abordera-t-il l'ouverture de l'établissement et sa connexion au Monde. Cela se fera en favorisant tous les types de coopération éducative, en développant le numérique et ses usages et en rendant le lycée plus visible.

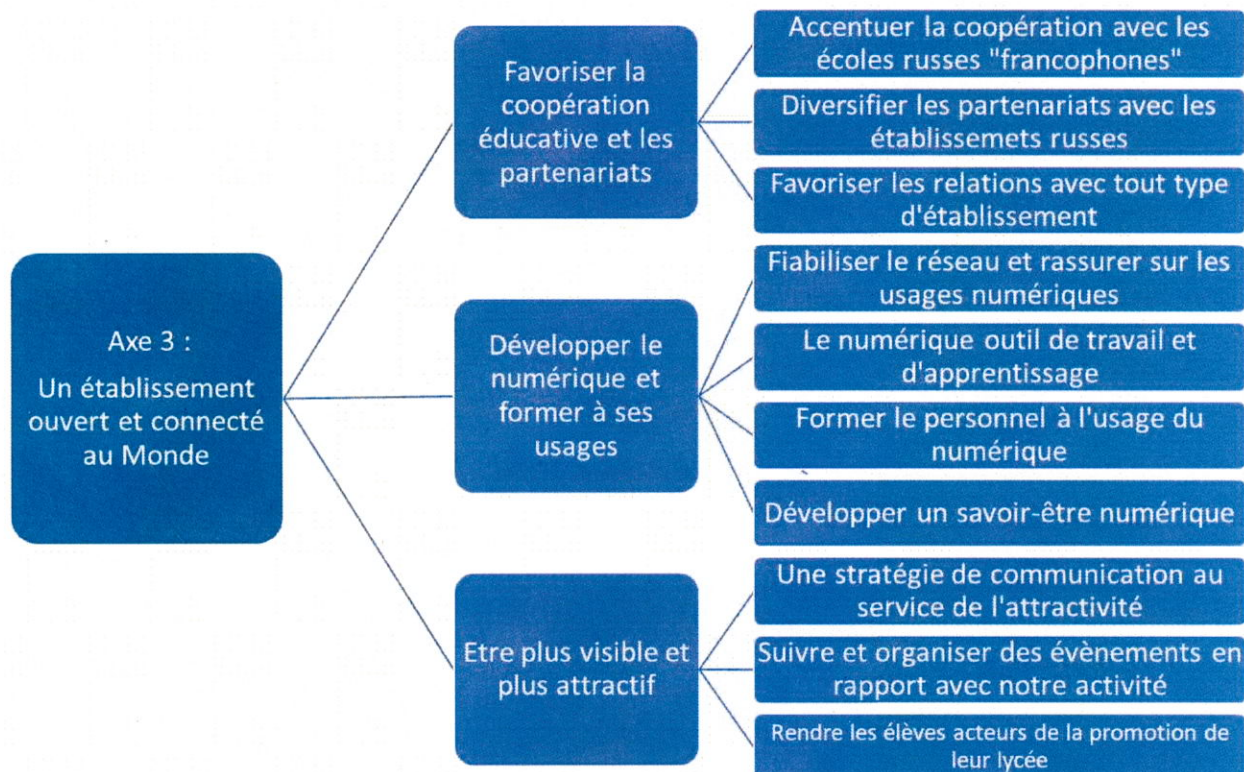
Définition des enjeux stratégiques à l'horizon 2023 :

- Repenser l'immobilier pour se recentrer sur deux sites en cas de nécessité
- Accueillir et accompagner un nouveau public moins francophone
- Recruter et former des ressources humaines locales
- Maîtriser la dépense et les risques budgétaires

Axes du projet d'établissement :

- S'appuyer sur nos diversités pour conforter notre excellence
- L'élève au cœur de son parcours de formation
- Un établissement ouvert et connecté au monde





5 – Vie de l'école

a- Livrets scolaires

Le conseil des maîtres de fin d'année a fait le bilan du parcours des élèves et a proposé les aménagements de cycle. Il a prononcé deux décisions de passage anticipé dans le cycle supérieur.

Ces propositions de poursuite de scolarité, pour un saut de classe, ont été transmises aux familles le 7 juin 2018.

L'avis de passage, pour le passage dans la classe supérieure, sera transmis aux familles lors de la remise du livret scolaire ou du CSA.

Calendrier

Vendredi 28 juin	Remise des CSA aux familles
Samedi 29 juin	Ouverture du LSU aux parents

b- APC : activités pédagogiques complémentaires

Sur l'ensemble des sessions depuis la rentrée, les APC (activités pédagogiques complémentaires) a concerné un peu plus de 20% des élèves. L'aide apportée s'est faite principalement autour des compétences en français (55%) et en mathématiques (30%).

c- Bilan des sorties et voyages scolaires

Les modules sportifs

Escalade CM2 : 5 séances/4 classes, soit 20 séances

Natation au Cycle 2 : 8 séances/classe, soit 12 classes, soit 96 séances

Ski de fond aux Cycles 2 et 3

Sorties scolaires tous cycles :

84 sorties occasionnelles (Lycée, Musées, Art Play, BLE, Hôtel Novossov, Orphelinat, IFR, Cinéma, Marché, Zoo, Aquarium, Jardin botanique, Parcs, Jeux de l'EPS...)

160 sorties régulières

Séjours avec nuitées 2019 : 5 séjours pour 11 classes

- Desna CP : 21 au 25 janvier
- Desna CE1 : 3 au 7 juin
- Desna CM2 et CM1/CM2 : 4 au 8 février
- Desna CE2 : 20 au 24 mai
- Châteaux de la Loire CM2 : 13 au 18 mai

d- Certifications Delf Prim' et Cambridge

Dans le cadre de la semaine des langues du LFM, les certifications Delf Prim' et Cambridge YLE ont été proposées aux familles en partenariat avec des organismes extérieurs internationalement reconnus : l'Institut Français de Russie pour le Delf Prim et BKC international House of Moscou pour les Cambridge YLE.

CE2 : DELF Prim à l'Institut Français de Russie / Moscou

Le samedi 13 avril 2019, 13 élèves de niveau CE2 se sont rendus à l'Institut français de Russie pour passer avec succès la certification en français de niveau A2.

L'objectif est de doter les élèves étrangers d'un document attestant de la validation d'un niveau de Français, niveau A2, diplôme internationalement reconnu.

Préparation aux examens par l'unité FLSco.

La cérémonie de remise de diplômes a eu lieu le 13 juin à l'Institut français de Russie.

CM2 : Cambridge English Young Learners à l'International House BKC

Les 9 et 11 avril 2019, 30 élèves de niveau CM2 ont passé les épreuves starters, movers et flyers, sur chacun des deux sites de l'école française (EIB et IDF).

L'objectif est de doter les élèves d'un document attestant de la validation d'un niveau d'anglais.

Préparation aux examens par Mme Munyeshui.

La cérémonie de remise de diplômes aura lieu le 21 juin lors du « petit déjeuner CM2-sixième ».

e- Fête de fin d'année

Le format « Fort Dumas » est reconduit. Cette journée banalisée, sous forme d'une chasse au trésor, permet de proposer en fin d'année scolaire une journée de classe durant laquelle les élèves peuvent profiter de stands de jeux selon un parcours par équipe multi âge. Comme l'an passé, nous ferons appel à plusieurs adultes bénévoles volontaires pour encadrer ces stands et les équipes. Cette journée ne se substituera pas aux différentes manifestations de classe que certains enseignants peuvent proposer aux parents.

Les dates fixées sont le mardi 2 juillet pour les élèves de l'EIB et le mercredi 3 juillet pour les élèves de l>IDF et sont volontairement choisies en fin d'année scolaire pour lutter contre l'absentéisme de fin d'année.

A ce titre, un rappel concernant la nécessaire assiduité jusqu'à la fin de l'année sera transmis aux familles.

6 – Rentrée 2019

a- Inscriptions, réinscriptions

A ce stade, toutes les enquêtes concernant la réinscription ont été rendues mais une part d'incertitude est maintenue, quant aux effectifs lors de la montée de cohorte, puisque 8 élèves sont encore « susceptibles de partir ».

Les demandes d'inscription sont importantes cette année en GS et CP ; 50 nouveaux élèves sont déjà inscrits sur ces niveaux et 26 sont en attente.

Trois contraintes s'imposent :

1 – Conserver une maternelle étoffée afin de constituer un cylindre suffisant pour les niveaux d'élémentaire. La réduction de l'effectif en maternelle pourrait entraîner la diminution, à terme, de l'effectif global puisque les demandes d'inscription après le CP sont moins nombreuses. Il faut également considérer que plus nos élèves entrent tôt, plus nous avons de leviers pour favoriser une scolarisation en langue française.

2 – Absorber la pression en CP pour éviter de refuser un trop grand nombre de demandes à ce niveau de scolarisation.

3 – Scolariser les CM sur leur site d'affectation et répondre à la montée des cohortes des CE2 et CM1 plus nombreuses que les dernières cohortes de CM2 (70 CM2 pour 110 CM1 cette année).

D : Départ	SD : Susceptible de partir		Minimum réinscrits	Maximum réinscrits	NI2019		Minimum effectif	Maximum effectif	NI2019 en attente	Maximum effectif
		PS	0	0	49	PS	49	49	4	53
1	2	MS	40	44	16	MS	56	60	16	76
6	2	GS	51	55	26	GS	77	81	8	89
5	1	CP	90	92	24	CP	114	116	18	134
4	2	CE1	86	90	10	CE1	96	100	3	103
8	3	CE2	86	92	10	CE2	96	102	1	103
14	4	CM1	73	81	5	CM1	78	86	4	90
6	7	CM2	96	110	10	CM2	106	120	1	121
44	21		522	564	150		672	714	55	769
7,2%	3,5%		85,9%	92,8%						

Nous remercions les collègues pour le suivi précis des demandes de réinscriptions. Nous comptons environ 90% de réinscriptions.

Comme par le passé, on peut également s'attendre à des changements de situation professionnelle durant les mois de juillet-août, expliquant d'autres départs ou annulation d'inscription, et pouvant avoir des incidences significatives sur l'effectif global.

L'effectif attendu, noté ci-dessous pour septembre 2019, s'appuie sur le nombre de nouvelles inscriptions, actuellement enregistrées, et l'effectif minimum ou maximum de réinscription en fonction du nombre d'élèves encore susceptibles de partir.

b- Structure et organisation pédagogique

L'organisation pédagogique qui en découle doit donc prendre en compte ces paramètres. La dotation d'un ETP supplémentaire, a été validée afin d'ouvrir une classe. Cette ouverture permettra de répondre à la troisième contrainte, soit de scolariser les CM1 de l'IDF en CM2 à l'IDF. Il a donc été possible, pour répondre à la deuxième contrainte, de créer une classe de GS-CP et de scolariser le maximum de CP sans réduire de façon trop importante le nombre de sections en maternelle pour répondre à la première contrainte.

	IDF			EIB		
PS						
MS						
GS						
CP						
CE1						
CE2						
CM1						
CM2						

La structure présentée ci-contre n'inclut pas les élèves en attente d'inscription. Il est donc important de noter que certains niveaux ne permettront pas d'accueillir tous ces élèves et les tests conduiront à des listes d'attente pour les élèves retenus.

Plusieurs dispositifs sont maintenus pour accompagner les élèves dans leur scolarité :

- Une ASEM pour chacune des classes maternelles de la PS à la GS ;
- Intervention dans chaque classe de maternelle dès la Petite Section d'une enseignante de russe ;
- Une documentaliste sur chaque site ;
- Un enseignement de la langue russe par groupes de compétence du CP au CM2,
- Le dédoublement de l'enseignement de l'anglais à partir du CE2,

D'autres dispositifs sont améliorés :

- La poursuite du dispositif FLSco à destination des élèves ayant une maîtrise de la langue française encore fragile. Afin d'accompagner l'évolution de la population scolaire et l'augmentation du nombre d'élèves peu ou pas francophones, le poste FLSco a été étendu à 0,75 ETP sur chaque site, soit la création d'un mi-temps supplémentaire pour l'enseignement du français langue de scolarisation.
- L'enseignement de l'EMILE en langue anglaise et russe dès le CP. Suite au stage EMILE, l'enseignement EMILE en anglais et russe a été étendu pour commencer dès le CP.

Par ailleurs, les conditions d'inscription au Lycée français de Moscou restent les mêmes : le lycée est soumis à l'obligation de répondre favorablement à toute demande d'inscription d'un enfant de nationalité française, cette obligation n'engageant en rien le site de scolarisation. Les autres demandes, si l'enfant est issu du système éducatif français, ou s'il a réussi le test d'entrée (sauf pour les demandes d'inscription en PS), sont étudiées au regard des places disponibles.

Départs

L'équipe de direction tient à vivement remercier les personnes qui quittent l'école pour leur investissement et leur participation au rayonnement de l'établissement.

Directrice adjointe :

Muriel Serra

Personnel enseignant :

Sophie Prud'homme, Emmanuelle Regnier, Marie-Pierre Vivarat-Perrin, Cristelle Bauer et Nadia Deséglises.

Recrutement

La CCPL1 qui s'est tenue le 18 juin a permis de recruter un coordonnateur du premier degré, sur le site Ivan Bounine, à mi-temps, Amélie Giboin.

Ainsi que quatre professeurs des écoles : Peggy Bricmont, Anne-Laure Jacquis, Marina Mendo et Muriel Spagnoli.

c- Travaux

Sixième IDF

Création d'une classe supplémentaire en regroupant les salles 612 et 613 temporairement ;
Regroupement des CE sur le plateau du sixième, aile ouest ;
Extension du local 615 pour les cours de langue.

Gymnase IDF

Remplacement du parquet ;
Rénovation des peintures.

Travaux EIB

Travaux de maintenance ordinaire.

7 – Questions diverses

Proposées par les représentants des parents d'élèves

Pourquoi l'attente est-elle si longue pour avoir la réponse du site (IDF ou Bounine) de l'école dans laquelle les enfants seront scolarisés ?

Nous comprenons tout à fait l'inquiétude que génère cette situation.

Il faut savoir que la structure envisagée pour la rentrée suivante dépend des montées de cohortes. Les élèves scolarisés sur un site ne peuvent pas être déplacés durant leur scolarité, les places disponibles sur l'un ou l'autre des sites dépendent donc du nombre de partants.

Cela implique que nous devons attendre les réponses des familles à l'enquête de réinscription, or, un certain nombre d'entre elles n'ont cette information que tardivement.

D'autre part, nous devons attendre d'avoir reçu la plus grande partie des nouvelles demandes d'inscription avant d'affecter les élèves sur l'un des sites. En effet, dans l'éventualité d'un trop grand nombre de demandes sur un site particulièrement, nous sommes alors en mesure d'établir une règle, proche d'une carte scolaire, pour répartir les demandes.

De plus, les demandes concernent souvent des fratries, ce qui nécessite que les places soient disponibles simultanément sur les niveaux concernés et sur le même site.

Nous donnons donc les réponses à la suite de la commission d'affectation, dans la première quinzaine du mois de juin. Cela laisse tout de même plus de deux mois pour préparer la rentrée.

Il est nécessaire de préciser qu'après la commission d'affectation certains niveaux sont complets pour un site donné. Il n'est donc plus possible de laisser le choix aux familles qui demandent une inscription à partir de cette date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

M. Loïc PARIS
Directeur de la Section Primaire



Monsieur Sylvestre SMORENBURG,
Secrétaire de séance du Conseil d'Ecole

Madame Muriel SERRA,
Le secrétaire de séance adjoint